

Date de convocation :
17 mai 2019

Séance du 24 mai 2019

Président : M. Xavier ODO

Date d'affichage :
17 mai 2019

Secrétaires : Marie MARTINEZ et Pia BOIZET

Nombre de conseillers :
en exercice : 29
présents : 22

Présents : Mmes – MM. :

Xavier **ODO**, Magali **LANGLOIS**, Maxime **MONTET**, Marie **MARTINEZ**, Frédéric **SERRA**, Najoua **AYACHE**, Guillaume **MOULIN**, Isabelle **GAUTELIER**, Marie-Claude **MASSON**, Bruno **ZIEGLER**, Sylvie **ARTICO**, Marcel **VAGANAY**, Irène **DARRE**, Marie Line **JULLIEN**, Arnaud **TREDEZ**, Christian **GOUBERT**, Laurent **SERVONNET**, José **PIERROT**, Pia **BOIZET**, Martine **NAZARET**, Hervé **NOUZET**, Roger **FRETY**

Ont donné procuration : Mmes – MM. :

Bernard **CHIPIER** à Marie **MARTINEZ**, Georges **BURTIN** à Marcel **VAGANAY**, Florence **MARINIER** à Frédéric **SERRA**, Gaëlle **BLAISON-GHEYSSENS** à Isabelle **GAUTELIER**, Catherine **VERZIER** à Pia **BOIZET**, Céline **LAVILLE** à Magali **LANGLOIS**, Djamel **MESAI MOHAMMED** à Najoua **AYACHE**

Pour extrait conforme,
Le Maire,

PROJET DE PROLONGATION DE LA CONCESSION DU RHÔNE - CONSULTATION PUBLIQUE

Par courrier du 11/04/2019, le Ministère de la transition écologique et solidaire informe de l'organisation du 19/04 au 30/06/2019 d'une concertation publique sur le projet de prolongation de la concession d'aménagement et d'exploitation du Rhône confiée par l'État à la Compagnie Nationale du Rhône (CNR).

Ce projet de prolongation constitue un « plan et programme » dont les enjeux socio-économiques et environnementaux sont importants.

Cette concertation préalable du public est organisée sous l'égide d'un garant nommé par la Commission nationale du débat public. **Il ne s'agit pas d'une enquête publique.**

Secteur concerné : toute la vallée du Rhône entre Genève et l'embouchure.

Les grands enjeux :

- espace économique majeur pour le transport de marchandises, l'industrie, l'énergie, l'agriculture, le tourisme, etc, avec de forts enjeux de développement ;
- climatiques (incidences du changement climatique sur la ressource en eau et les écosystèmes, prévision de réduction 30 à 40 % du débit d'étiage du fleuve d'ici à 2050) : développement d'une énergie décarbonée, agriculture durable, réduction des gaz à effet de serre dans le transport ;
- environnementaux : qualité de l'air dans la vallée, qualité des eaux, prévention des inondations.

Le projet de prolongation fait actuellement l'objet d'une **évaluation environnementale** de ses effets. Elle fera l'objet d'une **consultation du public spécifique** après la présente consultation.

La concession du Rhône a été confiée à la CNR avec un triple objet : **production hydroélectrique, navigation et irrigation**. S'y ajoutent, dans le cadre du Schéma directeur de la concession, la **préservation de l'environnement et l'aménagement des territoires**. Les revenus tirés de la production hydroélectrique

financent les autres missions.

La prolongation est envisagée pour 18 années supplémentaires, jusqu'en 2041.

Le projet : poursuite du fonctionnement actuel, avec des modifications inscrites dans la continuité des missions historiques.

- Extension du périmètre concédé pour unifier la gestion du fleuve : intégration de plusieurs tronçons et ouvrages (+ 80 km de fleuve soit 550 km au total).
- Révision du Schéma directeur, pour mieux encadrer le rôle du concessionnaire en tant qu'aménageur de la vallée et partenaire des acteurs locaux :
 - 160 M€ d'investissements par période de 5 ans jusqu'en 2041 ;
 - la ligne directrice est le développement durable :
 - énergie : réalisation de petites centrales hydroélectriques, étude du potentiel d'augmentation de la production de l'existant, développement des autres énergies renouvelables ;
 - transport fluvial : développement des usages de la voie navigable et des ports ;
 - irrigation agricole : accompagnement de l'évolution des pratiques (adaptation au changement climatique) ;
 - environnement : reconquête de la richesse écologique du fleuve ;
 - actions partenariales de développement économique, local, touristique en lien avec le fleuve.
- Programme d'étude et travaux supplémentaires : 500 M€ (nouveaux aménagements hydroélectriques, fiabilisation d'écluses, aménagement d'ouvrages de continuité piscicole).

Une information sur l'ouverture de cette concertation publique a été relayée sur le site internet de la Ville. Le projet intégral est consultable sur www.prolongation-rhone.fr, où il est également possible d'émettre remarques et questionnements.

Vu le dossier de concertation ;

Après avoir entendu le Rapporteur et délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL

ÉMET un avis favorable à la prolongation de la concession de l'État avec la Compagnie Nationale du Rhône pour 18 années supplémentaires (jusqu'en 2041).

A l'**unanimité** des suffrages exprimés par 29 voix pour.

29 POUR